

POEC - SE FORMER ET SE QUALIFIER POUR UN EMPLOI DURABLE D'OUVRIER HORTICOLE - **Formation pour adultes** **VERS UN EMPLOI EN HORTICULTURE**

L'horticulteur a « la main verte » : il produit des fleurs et des plantes en pots. Ce métier a de beaux jours devant lui car les besoins croissent chaque année. Qu'il soit ouvrier ou technicien, l'horticulteur surveille les parasites à la loupe, taille, arrose, désherbe, protège les semis et traite les plantes contre les maladies.

Le pépiniériste participe également à la vente des végétaux et prépare les commandes (conditionnement, étiquetage, expédition). Replanter les parterres dans les parcs et jardins reconnus et réputés (le parc du château de Versailles, par exemple), conseiller un « jardinier du dimanche » : toutes ces tâches exigent une intelligence pratique, une habileté manuelle, le sens de l'observation et, bien entendu, une passion pour les plantes.

L'horticulteur travaille comme salarié dans une entreprise horticole ou chez un pépiniériste ; il peut aussi s'installer à son compte en tant qu'exploitant agricole.



Organisation de la formation

- Début de formation : 23 janvier 2023
- Fin de formation : 12 avril 2023
- 8 semaines de formation en centre 267h
- 4 semaines de stage en entreprise 133h
- Formation à temps plein 35h00

Lieu de formation : Entreprise de l'Orléanais



Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant des financements des OPCO

Recrutement en CDI ou en CDD de plus de 12 mois à l'issue du parcours de formation

POEC - SE FORMER ET SE QUALIFIER POUR UN
EMPLOI DURABLE D'OUVRIER HORTICOLE -

Formation pour adultes

VERS UN EMPLOI EN HORTICULTURE

CONTENU DE LA FORMATION

4 compétences essentielles :

• Découvrir la mise en place, l'entretien et la surveillance de la culture

Découvrir la préparation à la commercialisation, le tri et le conditionnement

Découvrir les techniques de multiplication des plantes

Connaître les règles de sécurité de base

+ la formation **Certiphyto**

+ la formation à la santé sécurité au travail

+ la formation Sauveteur Secouriste du Travail

Conditions D'accès

- Âgé de plus de 18 ans
- Être Demandeur d'Emploi ou Salarié (professionnalisation)
- Savoir lire, écrire et compter (tests) et ne pas présenter de contre-indication médicale à l'exercice du métier de salarié agricole
- Intérêt pour le métier
- Etre mobile

DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS

- Certiphyto opérateur en exploitation agricole
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- Attestation de suivi d'une formation à la santé – sécurité au travail
- Attestation des compétences acquises en formation

CONTACTS RECRUTEMENT

- Standard CFPPA 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier 06.74.48.98.16

POURSUITE D'ETUDES

Possibilité d'entrer en CAPa
« Métiers de l'agriculture »



Modalités de recrutement

- entretien individuel lors d'informations collectives
- Test de positionnement afin de mettre en place une éventuelle remise à niveau des compétences de base

Débouchés / Emplois

- Ouvrier horticole
- *75% d'embauche six mois après la sortie de formation.*



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY - ☎ : 02.38.89.53.00 – Fax : 02.38.98.68.36

@ : cfppa.montargis@educagri.fr